



Avenir Montagnes : un plan de soutien d'envergure auquel contribue Atout France

ARTICLE

Le 27 mai, le Premier Ministre, Jean Castex, a réuni un Comité interministériel du Tourisme dédié à la montagne en présence des ministres concernés et de professionnels du secteur.

Afin de renforcer l'accompagnement et le rebond des acteurs de la montagne pour un tourisme plus durable, le Gouvernement a décidé de lancer un grand plan de soutien à l'investissement baptisé « Avenir montagnes » doté de 650 M€ de crédits publics, fruit des échanges avec les acteurs de la montagne.

Objectif : Accompagner les territoires de montagne vers une offre touristique résiliente et durable, adaptée aux spécificités de chaque massif.

L'offre touristique des territoires de montagne français est l'une des plus importantes du monde : dans le top 3 mondial pour la fréquentation des domaines skiables avec 350 stations de ski, 18 000 emplois directs ou indirects et plus de 120 000 emplois dépendant de l'ouverture du domaine skiable. Les dépenses des clientèles des stations de ski françaises sont estimées aujourd'hui à plus de 10 Md€.

Du fait d'une activité fortement concentrée sur les périodes où le virus a le plus circulé, les territoires de montagne ont été particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, avec notamment la fermeture des remontées mécaniques pendant la saison hiver 2020-2021.

Doté d'une série de 16 mesures, le plan "Avenir montagnes" est décliné autour de 3 axes stratégiques :

1. Favoriser la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles ;
2. Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne ;
3. Dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de « lits froids ».

Atout France prendra toute sa part à cette mobilisation collective en facilitant d'une part les démarches de **rénovation de l'immobilier de loisir des stations** à travers le programme France Tourisme Ingénierie avec la Banque des Territoires qui permettra d'accompagner 50 stations (5 M€ sur 5 ans de 2021 à 2025), et en renforçant d'autre part l'intensité des **actions de promotion des montagnes françaises toute l'année à hauteur de 8 M€ sur 2021-2024**.

? Consultez le [DOSSIER DE PRESSE](#)